

# PROJET EOLIEN DE LENTEFAYE SUD



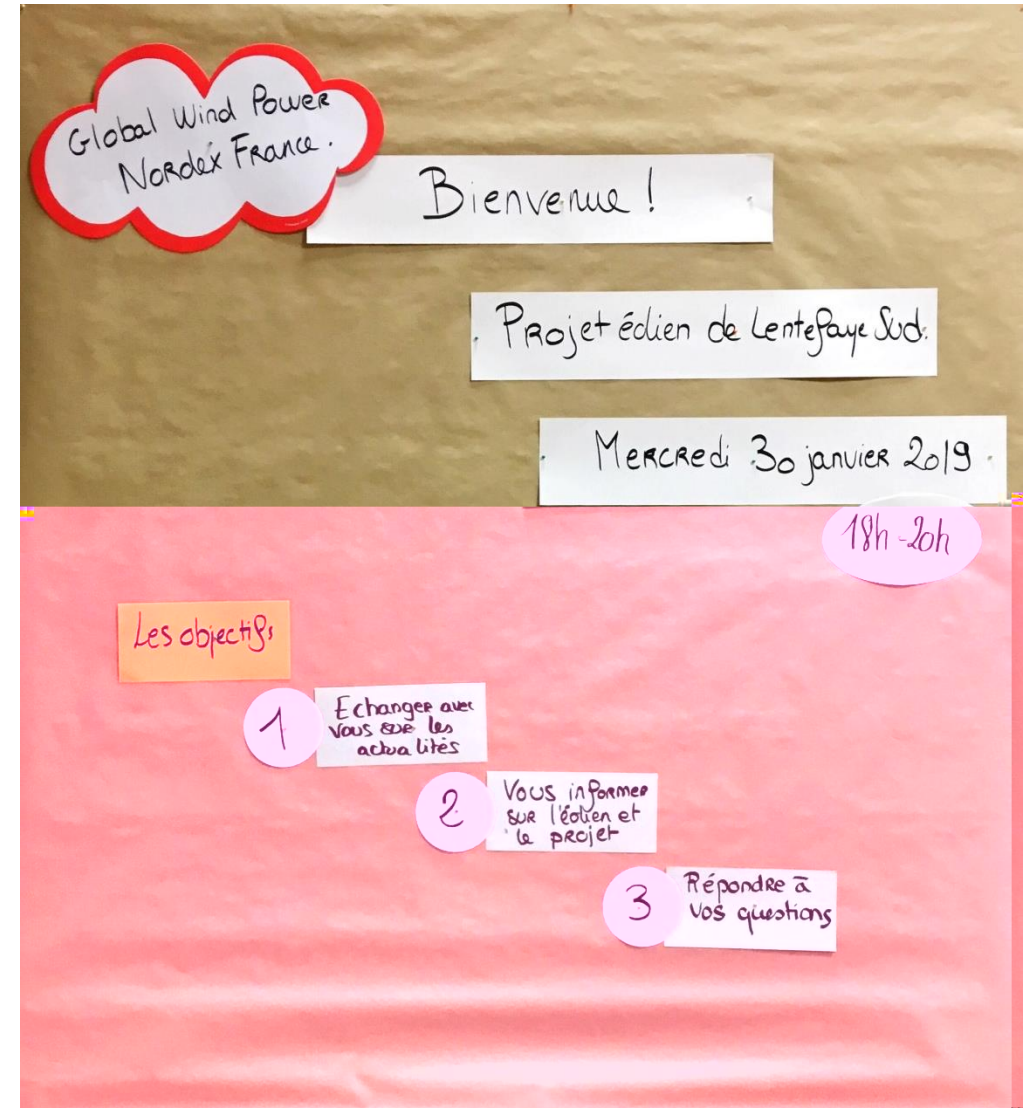
**Comité élus du 30 janvier 2019**

# Comité élus du 30 janvier 2019

**Vous trouverez ci-après le support présenté lors du comité élus n°2 du 30 janvier 2019, complété par vos questions.**

Les objectifs de ce comité étaient :

- D'échanger avec vous sur les dernières actualités
- De vous informer sur l'éolien et le projet
- De répondre à vos questions



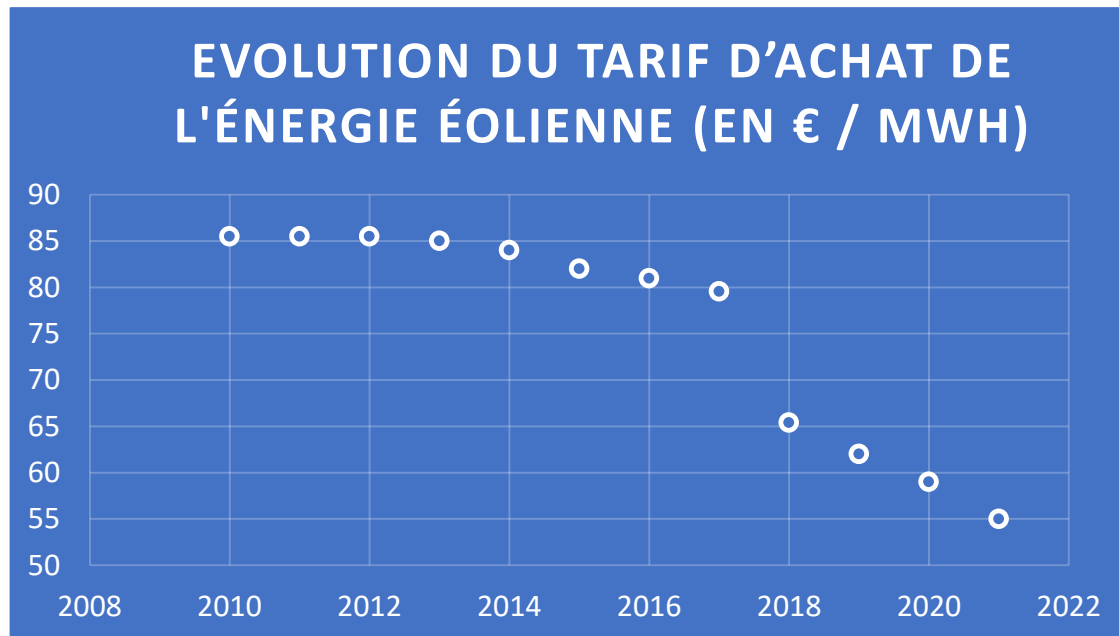
# L'éolien

# Est-ce que c'est rentable une éolienne?

En 2015, le coût de l'énergie éolienne était de 80€ par MWh.

Aujourd'hui, l'éolien se rapproche des sources conventionnelles et du prix du marché. Lors des derniers appels d'offres de l'état, le prix moyen du MWh était de 65€.

D'après plusieurs analyse le cout du MWh devrait se situer autour de 55€ d'ici un à deux ans.



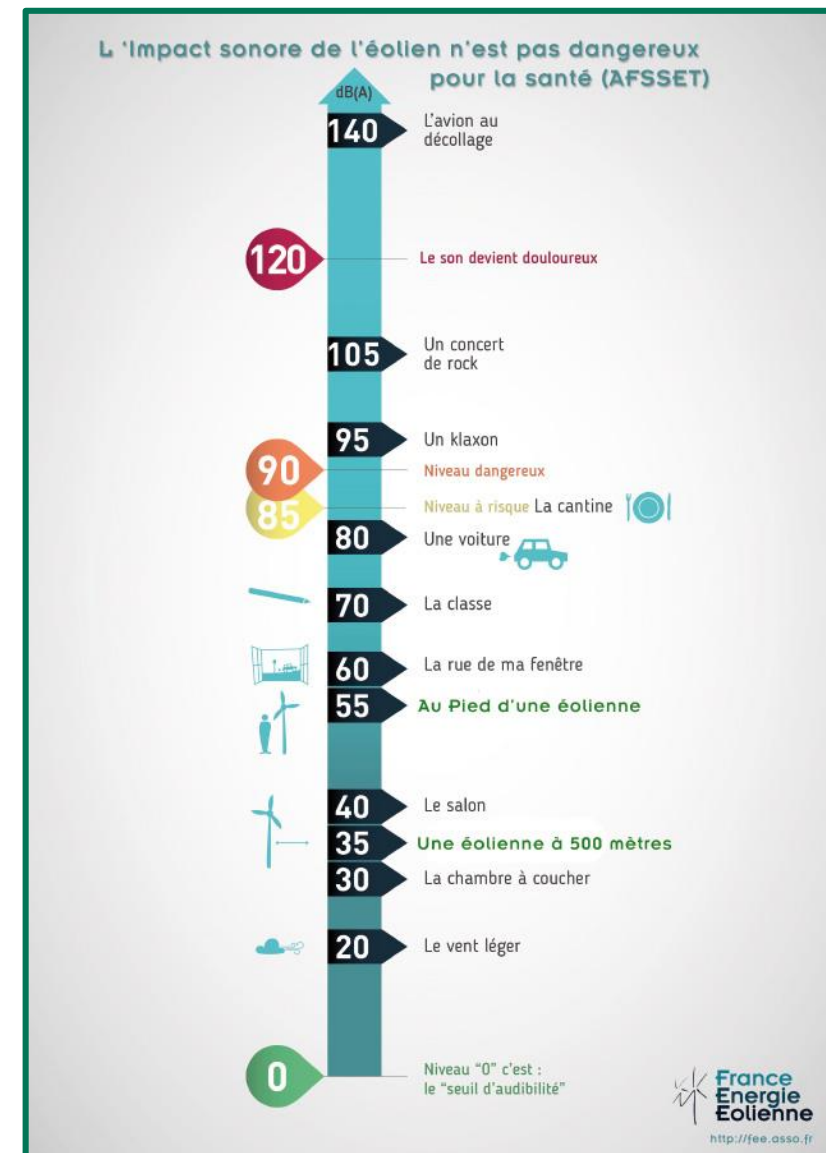
Cette baisse importante des prix est possible pour plusieurs raisons :

- Maturité de la filière
- Baisse des coûts des turbines
- Evolution technologique (plus de production électrique)

# Les impacts potentiels

# Une éolienne fait-elle du bruit ?

- **A proximité immédiate d'une éolienne**, lorsque celle-ci est en cours de fonctionnement optimal, le niveau sonore est d'environ **55 dB**, soit 5 dB de moins qu'une rue passante.
- **A 500m**, le niveau sonore baisse jusqu'à atteindre **35 dB** en moyenne, soit 5 dB de plus que le bruit moyen d'une chambre à coucher.
- Un parc éolien doit respecter la réglementation en vigueur :
  - Émergence limitée à **5dB(A) en période diurne (7h – 22h)** ;
  - Émergence limitée à **3 dB(A) en période nocturne (22h – 7h)**.
- Si un dépassement est observé, des actions correctrices sont mises en place : arrêt ponctuel ou bridage des machines. Une étude postérieure à la mise en service du parc permet de mesurer le bruit réel et de vérifier les simulations.



# L'éolien a-t-il un impact sur le tourisme ?

De nombreuses variables rentrent dans l'attractivité touristique; il est donc **très difficile d'estimer l'influence de l'éolien sur ce sujet.**

Néanmoins, un sondage établi par la société IFOP a été réalisé à la demande de la FEE (France Energie Eolienne) en 2016 sur ce sujet.

Cette enquête qualitative a été réalisée auprès de riverains, une enquête quantitative miroir et une enquête qualitative auprès des élus. C'est un jugement global positif en faveur de l'énergie éolienne. Plus de 75% des citoyens français au minimum ont une image positive de l'éolien.

Une étude réalisée auprès des professionnels du tourisme suite à l'implantation du parc éolien de Moulin-sur-Bois en Côte d'or **indique qu'il n'y a pas eu de baisse de la fréquentation** suite à la construction du parc.

D'autre part, d'après un sondage de la revue de recherche en tourisme Téoros portant sur 464 touristes, en réaction à l'affirmation « Pour mes vacances, j'évitais un endroit où je sais qu'il y a des éoliennes », 51,6% des sondés se sont déclarés « Pas du tout d'accord », 28,4% « Plutôt en désaccord », contre, 2,1% « Plutôt d'accord » et 5,9% « Tout à fait d'accord ».

# L'éolien a-t-il un effet sur la valeur de l'immobilier ?

**Pour le moment, aucune étude ne montre qu'il existe un lien entre un parc éolien et une quelconque baisse de la valeur d'un bien immobilier.**

Les variations du coût de l'immobilier sont liées en premier lieu aux prix du marché et aux services fournis par un territoire. Par ailleurs, certaines retombées liées à l'implantation d'un parc éolien assurent un dynamisme à la commune, entraînant une valorisation indirecte de l'immobilier via l'amélioration des équipements et des services communaux.

Par exemple, à Saint-Georges-sur-Arnon (36) et Autremencourt (02), la taxe d'habitation a été supprimée et le nombre de permis de construire a augmenté depuis l'implantation d'un parc éolien.

# Quelle sera la distance entre les éoliennes et les habitations?

En France, la distance réglementaire entre un parc éolien et une habitation est fixée à :

**500 mètres minimum.**

Comme en Espagne, en Suède et en Irlande.

Au Royaume-Uni il n'existe même aucune limite légale.

En Allemagne, chaque länder définit sa réglementation en termes de distances entre les éoliennes et les habitations. Ainsi si le Land de Bavière a effectivement adopté en novembre 2014, une distance de 10 fois la hauteur des éoliennes pour les nouvelles installations, les Länder allemands de Brême et de Saxe appliquent par exemple une distance de 500m identique à la distance française. Cette distance minimale a été définie en prenant en compte les impacts paysagers et acoustiques potentiels des parcs éoliens.

# Pourrez-vous intégrer les autres parcs/projets de parcs éoliens dans vos photomontages et sur les cartes?

- **Oui**, les prochaines cartes et photomontages qui vous seront communiqués intégreront les parcs existants.
- Pour les parcs en projet, nous prendrons en compte les projets connus des services de l'état (en instructions auprès de la préfecture). Nous ferons notre possible pour les projets en phase d'étude. Les autres développeurs, qui sont nos concurrents, doivent être d'accord pour partager un certain nombre d'information avec nous.

# A qui incombe le démantèlement du parc éolien et qui le finance ?

Le démantèlement des éoliennes et la remise en état du site **incombent à l'exploitant du parc**. En aucun cas, le propriétaire de la parcelle ou une collectivité locale ne sera responsable du démantèlement de l'éolienne.

En outre, avant la mise en service du parc, l'exploitant doit justifier auprès de la Préfecture qu'il a constitué des **garanties financières fixées à 50 000€ par éolienne (Arrêté du 26 août 2011)**. Ces fonds sont alors bloqués et à disposition du Préfet.

Enfin, en cas de défaillance de la société d'exploitation du parc, la maison mère est directement responsable de son démantèlement.

# Un délai est-il prévu entre la fin de l'exploitation d'un parc et son démantèlement?

Il n'existe à ce jour aucun délai à respecter entre la fin de l'exploitation d'un parc éolien et son démantèlement.

A la fin de l'exploitation du parc éolien, la société d'exploitation notifiera au préfet la cessation de son activité. Celui-ci prendra alors un arrêté prescrivant les modalités et délais de remise en état.

# Petite conclusion : éolienne et paysages

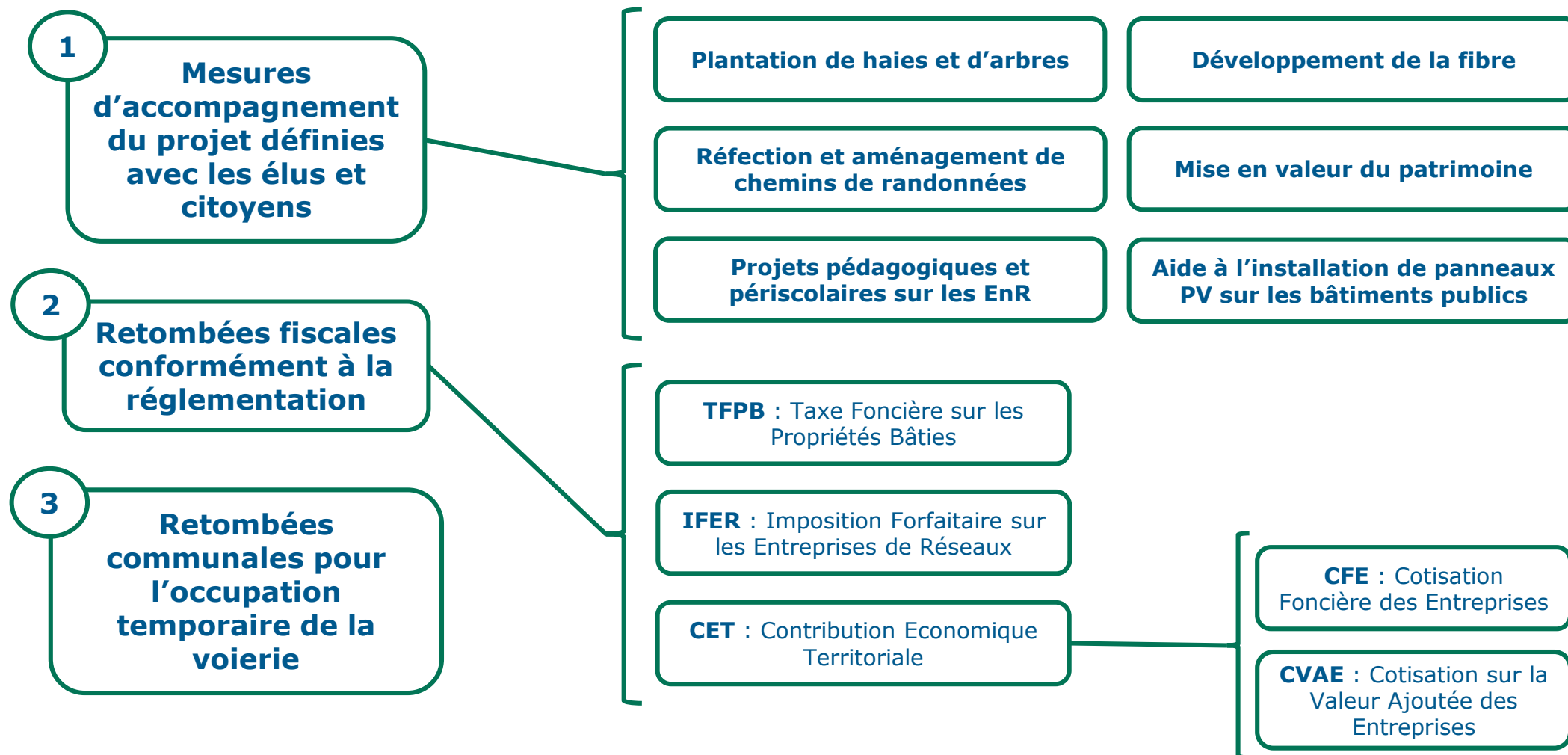
Depuis sa sédentarisation et l'aube de l'agriculture, l'homme a toujours adapté son environnement à ses besoins : nourriture, habitat, irrigation, déplacement, confort, énergie, électrification, innovations technologiques. C'est un des traits intrinsèques de notre humanité, nous nous adaptons et adaptons notre environnement. Aujourd'hui, il est temps de nous adapter au défi de notre siècle, notamment en produisant une énergie propre et renouvelable pour lutter contre le réchauffement climatique. C'est une question d'intérêt général. Il en va de la survie de nos modes de vie, et à plus long terme de la protection des générations futures.

La beauté ou la laideur sont des éléments d'appréciation subjectifs. Néanmoins certains peuvent trouver les éoliennes inesthétiques. Pourtant, certains enjeux supérieurs doivent nous rassembler au delà des considérations personnelles ; lutter contre le réchauffement climatique nous engage tous, c'est la responsabilité collective de notre époque.

# Les bénéfices

# Quelles sont les retombées locales d'un projet éolien pour les communes?

Dans le cadre d'un projet éolien, il existe plusieurs retombées locales en fonction de la puissance totale du parc éolien :



# Comment est répartie l'IFER entre les collectivités?

**L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) se répartit de la manière suivante quel que soit le régime d'imposition des EPCI :**

- 20 % pour les communes
- 50 % pour la Communauté de Communes
- 30 % pour le département

L'IFER s'élève actuellement à 7 400 € par MW installé (c'est-à-dire qu'elle ne dépend pas de la production électrique qui peut varier selon les années).

# Quelle est l'indemnité sur les droits de passage sur les chemins?

**L'indemnité sur les droits de passage sur les chemins est étudiée au cas par cas selon l'utilisation des chemins communaux (maintenance, construction).** Ces sujets seront à aborder avec les conseils municipaux ou le conseil communautaire en temps voulu.

# L'entretien des chemins reste t-il à la commune?

**Cela dépend des développeurs et des souhaits de la commune.** Si l'entretien des chemins reste à la charge de la commune, il est rémunéré. Si l'entretien est à la charge du propriétaire du parc éolien, il s'en occupe en propre.

Pour des questions de maintenance, NORDEX et GLOBAL WIND POWER préfèrent conserver l'entretien des chemins.

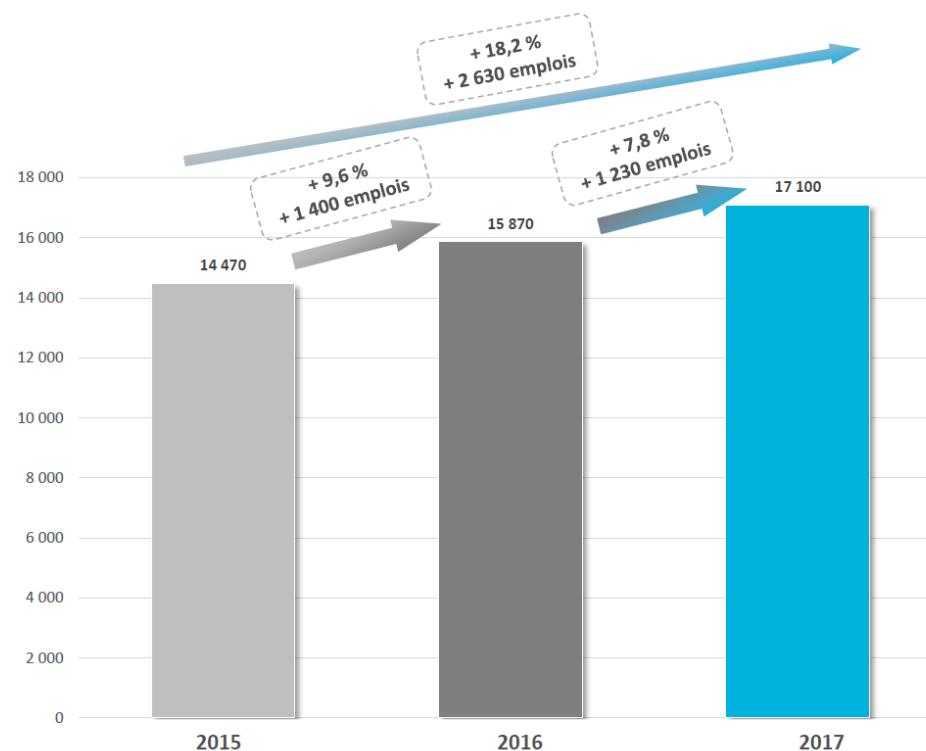
A noter que pour les voies communales et rurales, utilisées en période de chantier, une remise en état est prévue après les travaux. Mais l'entretien courant durant l'exploitation du parc reste à la charge des collectivités.

# Combien d'emplois génère la filière?

**17 100 emplois directs et indirects étaient recensés au total en 2017.**

Cela correspond à une augmentation de +7,8% en un an.

L'installation de 5 éoliennes créé 2 emplois locaux (sous-traitance comprise).



# Où sont fabriquées les éoliennes? La main d'œuvre est-elle locale?

**Certains mâts peuvent-être fabriqués en France**, à Dijon par exemple. Les pâles et les nacelles sont fabriquées en Allemagne.

**Nous essayons au maximum d'embaucher de la main d'œuvre locale.**

En effet, la main d'œuvre peut être locale pour tout ce qui a trait au terrassement, aux fondations et au béton. Les entreprises locales rencontrant souvent des difficultés à répondre aux marchés, l'identification préalable des besoins et des entreprises en présence pourrait permettre de favoriser une meilleure préparation à un appel d'offre pour le chantier, et ainsi l'emploi d'une main d'œuvre locale.

Toutefois, il est difficile de trouver certains experts localement, notamment pour le grutage.

# Les prochaines étapes

# Où en êtes-vous des différentes études?

Pour le moment aucune étude n'a été lancée autour du projet. Nous sommes toujours à la recherche des cabinets spécialisés pouvant les mener à bien.

**Nous espérons pouvoir les lancer d'ici l'été 2019.**

# Quand est-ce que les communes pourront délibérer ? Et pour les chemins ruraux et les voies communales ?

A l'heure actuelle, nous n'avons aucun élément nouveau à présenter sur le projet. Nous espérons pouvoir lancer les études d'ici l'été 2019. Nous pourrions ainsi avoir de premiers éléments pour définir le projet d'ici début 2020.

**Par ailleurs, nous aimerions entre temps démarrer un processus de concertation avec le grand public pour recueillir leurs avis et leurs attentes en amont de la définition du projet.**

# Quelles sont les prochaines étapes ?

## **3ème comité des élus :**

Date à définir selon le lancement des études et la date d'implantation du ou des mât(s) de mesures

Objectif : partager ensemble le calendrier du projet et définir ensemble les modes de communication et de concertation auprès du grand public

## **Concertation et communication auprès du grand public en 2019 :**

- Lettres d'information
- Site internet
- Ateliers thématiques
- Porte à porte

# Le projet

# Quel type d'éolienne est envisagé?

**Le type d'éolienne envisagé n'est pas encore défini pour le moment.**

Il sera défini en fonction des résultats des différentes études.

# Où se fera le raccordement ?

**Nous ne savons pas encore à quel endroit se fera le raccordement.**

C'est l'entreprise Enedis qui prendra la décision et qui effectuera les travaux de raccordement.

# Pourriez-vous nous donner des statistiques sur la fiabilité des éoliennes?

**Comme pour toute structure industrielle, des accidents peuvent avoir lieu.**

**Sur plus de 7 000 éoliennes installées en France, nous pouvons recenser trois problèmes cette année.**

Sur les trois accidents recensés, un était lié à la météo (mini tornade) et les deux autres à l'ancienneté des machines.

# Les éoliennes doivent-elles obligatoirement être blanches?

**L'aviation civile nous oblige à avoir des éoliennes blanches.**

En effet, leur couleur blanche permet de les rendre plus visibles.

Les éoliennes sont des obstacles potentiels pour les aéronefs. Leur balisage fait donc l'objet de règles édictées par la Direction générale de l'aviation civile ainsi que leur couleur.

# Après 20 ans, faut-il faire de nouvelles études pour refaire un parc éolien?

Oui, si nous souhaitons refaire un parc à l'emplacement d'un ancien parc éolien, nous devons refaire les études nécessaires à l'implantation de ce parc.